



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 AOÛT 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire des Membres du Conseil de la Ville de Beauceville tenue ce 6 août 2018 à 19h00 et à laquelle sont présents Madame la Conseillère Marie-Andrée Giroux, Messieurs les Conseillers François Veilleux, Sylvain Bolduc, Claude Mathieu sous la présidence du Maire suppléant Mario Perron.

R-2018-08-6130: Embauche de Marc-André Roy, journalier aux travaux publics

Attendu que la Ville de Beauceville a procédé à une offre d'emploi comme journalier aux travaux publics

Considérant la recommandation du directeur adjoint aux travaux publics d'embaucher monsieur Marc-André Roy,

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Mathieu
Appuyé par monsieur Sylvain Bolduc et résolu à l'unanimité

Que la Ville de Beauceville embauche monsieur Marc-André Roy comme journalier aux travaux publics selon conditions de la convention collective des cols bleus en vigueur.

R-2018-08-6131: Transfert de fonds

Il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux
Appuyée par monsieur François Veilleux et résolu à l'unanimité

D'autoriser la trésorière à transférer au fond d'administration les fonds réservés des jeux d'eau sur l'île de 10 000 \$ et celui de la statue du Sacré Cœur de 529,41 \$

Période de questions

Aucune question n'est posée

Tout autre sujet si le Conseil est au complet et y consent

L'ordre du jour étant épuisé et que le conseil est incomplet aucun autre sujet n'est ajouté.

R-2018-08-6132: Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance soit levée.

MADELEINE POULIN, Greffière

MARIO PERRON, Maire suppléant

